



A l'AFPA, les élections professionnelles auront lieu le 3 décembre 2013. Ce sera un rendez-vous important entre le personnel de l'AFPA et ses représentants.

Découvrez, si besoin en était, des raisons pour **aller voter** et, pourquoi pas, des arguments **pour la syndicalisation** !

Ci-dessous, 14 preuves de **l'utilité sociale et économique des syndicats** (extraits du site internet : www.miroirsocial.com)

Travail le dimanche ? Financement des organisations syndicales ? Les syndicats sont actuellement la proie de nombreuses critiques, souvent sans nuance (cf. récent numéro de L'Express). Il est temps de mobiliser les apports des chercheurs, économistes et sociologues, qui démontrent **l'utilité des syndicats**.

1. La faiblesse du taux de syndicalisation en France (8 %) **reflète davantage les principes historiques des relations sociales dans notre pays qu'un soi-disant manque de représentativité**. Même si les Français ont des critiques à émettre envers des syndicats, ils leurs délèguent la fonction de représenter leurs intérêts collectifs.

2. Les adhérents des grandes centrales syndicales sont largement plus nombreux que ceux des grands partis politiques, à qui on ne conteste pas leur légitimité démocratique. Quel parti politique pourrait se targuer de collecter annuellement (en dehors des contributions des élus) des montants de cotisation de ses adhérents de 15 millions d'euros (comme le fait la CFDT), 13 millions (CGT) ou 7 millions (FO) ?

3. La participation des salariés aux élections de CE- DP se situe à un niveau de 68 %, supérieur à la participation dans bien des scrutins politiques. Cela dément le fait qu'ils n'auraient pas confiance dans les syndicats, qui présentent l'essentiel des candidatures.

4. Les études économiques montrent que la présence d'un syndicat dans une entreprise se traduit par une productivité du travail supérieure de 4 %, une réduction des inégalités et une diminution des discriminations (notamment celles au détriment des femmes).

5. La présence d'un CHSCT dans une entreprise multiplie par plus de deux la probabilité que les salariés reçoivent des informations et une formation sur la prévention des risques et qu'ils disposent de consignes de sécurité documentées. **Le dialogue social sur la santé au travail permet d'éviter chaque année plusieurs milliers d'accidents du travail et accroît le respect de la réglementation**.

6. 79 % des salariés déclarent que le comité d'entreprise **participe à leur bien-être**.

7. Dialogue social en panne ? Alors que dans la plupart des pays de l'Union européenne, la crise a entraîné une chute de l'activité de négociation sociale, celle-ci reste dynamique en France, où le nombre annuel d'accords signés dans les entreprises continue à progresser et s'établit à **48 000**.

8. Dans l'Union Européenne, ce sont les pays qui accordent le plus de prérogatives aux représentants du personnel qui obtiennent les meilleurs résultats en matière de valorisation du « **capital humain** » (formation des salariés, santé...).

9. Le facteur qui dégrade le plus la compétitivité de la France n'est pas le coût de la main d'œuvre mais la **mauvaise qualité du dialogue social** (137^{ème} position sur 144), qui nous coûte 1,5 % de croissance chaque année.

10. Syndicats déconnectés de la base ? **Les deux tiers des salariés pensent que les représentants du personnel traduisent bien leurs aspirations.**

11. Syndicats irresponsables ? **Six chefs d'entreprise sur dix considèrent que les représentants du personnel tiennent compte des possibilités économiques de l'entreprise.**

12. Plus les syndicats sont présents, plus les appréciations des salariés et des chefs d'entreprise à leur égard sont **positives.**

13. Le syndicalisme n'est pas une protection pour ceux qui s'y engagent. Au contraire, les délégués syndicaux subissent une perte de revenu de 10 % par rapport à leurs collègues d'ancienneté et qualification équivalente. La protection légale vis-à-vis du licenciement n'est que théorique. **La peur des représailles est toujours le deuxième frein à la syndicalisation, mis en avant par les salariés.**

14. Si les syndicats n'existaient pas, les tensions sociales ne disparaîtraient pas pour autant. Elles emprunteraient des formes et des **canaux d'expression violents.**

**Alors le 3 décembre, exercez vos droits, faites un acte utile,
VOTEZ !!**

Montreuil, le 14 octobre 2013